



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 6 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

**Date de convocation** : 29 novembre 2024

**Présents** – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ RAMOS, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Julie GIRARD, Adjoint, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Italo GARD, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA Jean-Marc LHERMET, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE, Nathalie DETRUCHE conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** – Mesdames et Messieurs Jeanne VUAGNOUX, Laurent DEMOLIS, Josette CHAMBOUX, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Florence PIGNIER, Jacques ROBIN, Isabelle DEMIERRE.

### **Procurations**

Mme Laurence PILLONEL a reçu procuration de Mme Jeanne VUAGNOUX  
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS  
Mme Julie GIRARD a reçu procuration de Mme Josette CHAMBOUX  
M. Alain GATTELET a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL  
Mme Béatrice HUEHN a reçu procuration de M. Jacques ROBIN

**Secrétaire de séance** : Madame Charlotte LAFOURCADE

<b>Nombre de conseillers :</b>	<b>27</b>		
En exercice	: 27	Pour	: 24
Présents	: 19	Contre	: /
Votants	: 24	Abstention	: /

### **7.1. ACTION JEUNESSE - CONVENTION DE SEJOUR DE VACANCES UFOVAL**

**Madame le Maire,**

*INFORME* que, depuis 2013, la commune de Veigy-Foncenex a signé avec UFOVAL une convention « séjours vacances » visant à définir les modalités d'intervention de chacune des parties, afin de favoriser le départ des enfants et des jeunes veigyziens en centres de vacances UFOVAL 74.

*AJOUTE* que cette convention est renouvelable chaque année par tacite reconduction. La Fédération des Œuvres Laïques de la Haute-Savoie (FOL74) propose d'augmenter la participation communale pour l'année 2025 à 4.35 € au lieu de 4.30 € en 2024 par enfant et par jour. Cette aide sera automatiquement déduite de la facture des familles.

**Considérant** la volonté de la commune de favoriser le départ des enfants et des jeunes en centres de vacances,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**ACCEPTE** la passation d'un avenant à la convention signée avec UFOVAL visant à définir les modalités d'organisation des séjours de vacances pour les jeunes.

**FIXE** la participation communale pour l'année 2025 à 4.35 euros par enfant et par jour.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant correspondant et tout document s'y rapportant.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le : 10/12/2024

Publié, Affiché ou notifié le : 10/12/2024

Le Maire - Catherine BASTARD



Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 6 décembre 2024

Le Maire - Catherine BASTARD



La secrétaire de séance - Charlotte LAFOURCADE

